



## AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS que le 12 décembre 2022, à la séance ordinaire du conseil municipal, ce dernier a adopté le règlement numéro 2022-476 établissant un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour favoriser la construction ou la transformation de logements locatifs, en soutien au développement économique.

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 31 janvier 2023.

Le règlement peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité au [www.municipalitenominique.qc.ca](http://www.municipalitenominique.qc.ca) ou sur demande, à l'hôtel de ville, au 2110, chemin du Tour-du-Lac, à Nominique, aux heures normales d'ouverture.

Donné le 2 février 2023.

---

François St-Amour, ing.  
Directeur général

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François St-Amour, directeur général de la Municipalité de Nominique, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité, le 2 février 2023, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce deuxième jour de février de l'an deux mille vingt-trois (2 février 2023).

*Plus*

---